Opération stop pub

Communauté d'Agglomération du Sud - le Tampon

Auteur :

379, Rue Hubert Delisle
Bp 437
97838 Le Tampon
Voir le site internet
Reine-marie Celeste
rceleste@casud.re

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le gisement d'Imprimés Non Sollicités (INS) sur le territoire de la CASUD est d'environ 1 559 tonnes. 6% des foyers de la CASUD sont déjà équipés d'un Stop Pub et 26 % des foyers interrogés souhaiteraient utiliser un stop pub selon l'enquête téléphonique sur les pratiques et habitudes des habitants de la CASUD en matière de déchets réalisée en année 1.

Selon l'ADEME, les INS correspondent en moyenne chaque année à 35 kg/foyer. L'action vise à mettre à la disposition de diverses structures (mairies ; mairies annexes ; CASUD ; agences immobilières ; bailleurs sociaux), les autocollants stop pub par le biais de registres et sensibiliser les personnels accueillants, de l'intérêt de proposer un tel autocollant. Cette action sera réalisée tout au long du programme.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Réduire de 27,6 % les tonnages d'INS au sein des OMA (soit 431,3 tonnes)

- Objectifs d'activités

- Créer un autocollant Stop Pub propre à la CASUD

- Sensibiliser les mairies ; les bailleurs sociaux sur l'intérêt du retrait volontaire stop pub

- Mettre en place des registres de retrait volontaires au sein de ces espaces

- Réaliser une campagne d'affichage et une charte d'engagement

- Faire signer la charte d'engagement aux distributeurs du territoire

- Objectifs d'impacts

- Equiper 32% des foyers de la CASUD (soit 12 323 foyers supplémentaires)

- 100% des distributeurs ayant signé la charte d'engagement

Résultats quantitatifs

Quantités de déchets évités :

- Année 2

Objectif : 107 t ; Résultat : 70 t

- Année 3

Objectif : 109 t ; Résultat : 58 t

- Année 4

Objectif : 108 t ; Résultat : 67 t (1938 autocollants x 35kg)

- Année 5

Objectif : 108.3 t

Nombre de registres mis en place :

- Année 2 Objectif : 18 ; Résultat : 18
- Année 3 Objectif : 29 ; Résultat : 18
- Année 4 Objectif : 40 ; Résultat : 16

Nombre de stop pub retirés sur registre :

- Année 2 Objectif : 3075 ; Résultat : 2000
- Année 3 Objectif : 3075 ; Résultat : 1672*
- Année 4 Objectif : 3075 ; Résultat : 1938

*Ce chiffre correspond au nombre d'autocollants retirés sur la commune du Tampon et de l'Entre-Deux (836) et extrapolé aux deux autres communes (Saint-Joseph et Saint-Philippe)

Tampon : 808

Entre-Deux : 161

Saint-Joseph : non renseigné

Saint-Philippe : non renseigné Total : 969

Résultats qualitatifs

une action qui permet de diminuer le volume du bac jaune de l'administré

MISE EN OEUVRE

Planning

Année 2011 : diagnostic du territoire, état initial des autocollants stop pub sur le territoire 6% de foyers déjà équipés

Décembre 2011 : création et impression des autocollants

Mars-avril 2012 : mise à disposition des registres de retrait des stop pub

Mars-avril 2012 : réalisation d'une campagne d'affichage

Mai 2012 : signature des chartes d'engagement avec les distributeurs d'INS ; il existe 2 distributeurs : La Poste et l'entreprise Ti boîte distribution

Depuis 2014 : suivi des sites de retrait des autocollants, comptage des autocollants retirés, réalisé par le groupe

dédié à l'action.

2016 : impression de nouvelles affiches et rencontre avec tous les responsables de sites

Moyens humains

Equipe projet :

- 0.07 Chargée de mission

- 0.05 Médiateurs

- 0.05 Animateurs

- 0.04 responsabel Animation/Médiation

- 0.01 Directrice Environnement

Pour un total de 0.22 ETP.

Moyens financiers

Coût total de l'action : 76 482,02

Moyens techniques

- panneaux d'affichage

Partenaires mobilisés

- Les communes membres de la CASUD

- La poste

- Ti boite distribution

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est amenée a être perennisée, l'accent doit être mis sur la communication afin que les administrés intéressés puissent retirer leur autocollant sur les différents sites.

Des actions seront proposées sur les stands des animateurs éco-citoyens lors des manifestations

Recommandations éventuelles

Mise en place de livrets de suivi de distribution de stop pub sur chaque site (mairies, associations...)

Désigner un référent par site pour la gestion des registres afin d'éviter les pertes des autocollants et des registres

Rencontrer régulièrement les personnes référentes sur les sites

Accentuer la communication

Mots clés

MENAGE | STOP PUB | PAPIER

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE
administrateur.optigede@ademe.fr
Direction régionale toutes les régions